

Province de Luxembourg, terre d'utopies

Olivier Schmitz
Gouverneur de la Province de Luxembourg

Mercuriale prononcée le vendredi 27 janvier 2017

Table des matières

PRÉAMBULE	2
<i>Qu'est-ce qu'une mercuriale ?</i>	4
<i>Le livre, support de la Culture</i>	6
<i>L'Utopie de Thomas More</i>	6
<i>Ils ont osé initier</i>	9
LES LANGUES, L'ATOUT DE LA GRANDE RÉGION	11
LES OPPORTUNITÉS DE LA RURALITÉ	17
<i>Urbanisation</i>	19
<i>Mobilité</i>	21
<i>Soins de santé</i>	22
<i>Services publics</i>	23
<i>Territoire intelligent</i>	24
<i>L'essor du numérique</i>	26
« LA GUERRE C'EST L'HUMANITÉ CONTRE L'HUMANITÉ MALGRÉ L'HUMANITÉ » (VICTOR HUGO)	30
CONCLUSION	36

PRÉAMBULE

Dans moins d'une semaine, je bouclerai ma première année de gouverneur. Je ne vais évidemment pas parler de bilans. Ceux-ci se dressent à la fin. Je ne vais pas non plus faire un état des lieux exhaustif de notre province, j'en serais bien incapable. Il faut en effet un recul et l'expérience de plusieurs années pour réaliser pareil travail.

Je souhaite plutôt aborder des sujets qui ont retenu mon attention au cours de mes nombreux rencontres et échanges avec ce que nous avons pour coutume, ici, en province de Luxembourg, de dénommer les « forces vives ». Des thèmes qui sont également apparus à mon esprit au gré de mes lectures.

Vous le constaterez, je tenterai de présenter et surtout de développer ceux-ci au travers d'inspirations qui je l'espère apporteront un regard différent sur certains sujets qui ont déjà fait l'objet de débats, notamment en cette salle du Conseil provincial.

Tout d'abord, je tiens à revenir sur un élément qui a peut-être suscité l'étonnement chez certains d'entre vous. Je n'ignore évidemment pas

que mes prédécesseurs avaient pris pour habitude de prononcer leurs mercuriales lors de la rentrée politique de fin septembre-début octobre. Loin de moi l'envie de rompre brutalement et sans raison avec les traditions ancestrales. Non, ce choix de prononcer ma mercuriale lors de la première séance de l'année du Conseil provincial relève de plusieurs facteurs.

Cette tradition que les gouverneurs ont prise de prononcer leur mercuriale lors de la session d'ouverture du Conseil provincial remonte à l'époque où la loi prévoyait que le Conseil provincial ne se réunissait qu'annuellement sur convocation du gouverneur pour le vote du budget. Mes prédécesseurs devaient d'ailleurs clôturer chacune de leur mercuriale en déclarant solennellement, au nom du Roi, ouverte la session du Conseil provincial. C'est la loi du 6 janvier 1984 qui autorisa finalement les conseillers provinciaux à se réunir à chaque fois qu'ils le jugeaient opportun et sur convocation de leur président. Ainsi, Jacques Planchard introduisait sa mercuriale de 1984 par ces mots : « Qu'il me soit tout d'abord permis de souligner aujourd'hui, 1er octobre 1984, que le Gouverneur de la province de Luxembourg, comme ses autres collègues de Belgique, n'ouvre plus la session ordinaire du Conseil provincial à cette même date prévue par la loi provinciale, mais est invité par Monsieur le Président à continuer la tradition de plus de cent cinquante ans de vie provinciale de ce que j'appellerai la rentrée d'automne du Conseil provincial. »

Si la plupart des gouverneurs ont conservé la tradition de prononcer leur mercuriale durant le mois d'octobre, il n'y a aucune règle intangible qui les y oblige.

La rentrée politique était évidemment un moment opportun pour donner quelques impulsions, mais je considère que le premier mois de l'année civile l'est tout autant. Cela est sans doute dû à mon absence de passé politique, mais surtout à ma volonté d'y associer la cérémonie des vœux, moment propice aux utopies, fussent-elles simplement de souhaiter une année meilleure à ceux qui nous entourent.

Qu'est-ce qu'une mercuriale ?

Tout d'abord, je constate que chaque gouverneur, qu'il soit collègue ou prédécesseur, se fait, ou se faisait, une idée propre de ce que devait être à ses yeux une mercuriale. Aussi je ne déroge pas à la règle et me permets d'interpréter à ma manière cette prise de parole annuelle devant l'ensemble des élus provinciaux et des directeurs de l'administration provinciale.

Vous connaissez toutes et tous mon passé d'avocat. Je n'ai pas oublié que la mercuriale trouve encore sa place dans notre code judiciaire. Elle trouve ses origines et ses premières pratiques au XVI^e siècle à une époque où le représentant du ministère public prononçait le premier mercredi suivant la rentrée un discours faisant rapport de la manière dont la justice avait été rendue. Le mot mercuriale provient donc du jour où elle était prononcée.

Mon collègue de Namur, Denis Mathen, s'est posé cette même question lors de sa mercuriale de 2012. Voici sa définition : « il a toujours été de tradition que les gouverneurs de province prononcent lors des ouvertures des sessions ordinaires du Conseil provincial un discours de circonstance. L'occasion pour eux de faire le point sur un sujet d'actualité, de se livrer à une analyse critique d'une thématique ou à une étude dont l'exposé peut s'avérer d'un certain intérêt pour les mandataires et gestionnaires publics. »

Pour m'être plongé avec passion dans le travail de mes prédécesseurs et de mes collègues, je me suis rendu compte, comme je vous l'ai déjà dit, que chacun interprète différemment le sens même de la mercuriale.

La mercuriale reste un moment privilégié, un moment phare pour un gouverneur que nous appréhendons chacun de manière différente.

En 1995, Jacques Planchard commençait son ultime mercuriale par ces mots : « Ma 20e mercuriale restera dans la ligne et l'état d'esprit d'analyse et de prospective qui ont toujours caractérisé ma démarche. Celle-ci s'est manifestée lors de mes interventions précédentes. Je crois en effet me souvenir que sur vingt mercuriales, plus de quinze ont abordé des problèmes et des projets concrets relatifs à une politique socio-économique à mener dans notre province pour la faire sortir du lamentabilisme dans laquelle elle se complaisait trop avant ma prise de fonction », faisant référence aux panneaux routiers sauvages « ici finit la Belgique ».

Plus récemment, Bernard Caprassé s'était adressé à vous en ces termes : « Au moment où je m'adresse à vous pour la dernière fois lors de la rentrée du Conseil provincial, je n'ai pas l'intention de dresser un bilan des quelque vingt ans qui se sont écoulés depuis mon entrée en fonction. Cet exercice fastidieux n'est pas sans intérêt... mais il est fastidieux. Il l'est pour celui qui l'écrit et pour ceux qui doivent en subir la lecture ! », avant de plus loin ajouter : « Néanmoins, j'interrogerai rapidement notre passé pour en tirer l'enseignement utile pour le futur. Le futur, voilà de quoi je souhaite surtout vous entretenir. »

Il s'agit d'ailleurs là d'une constante dans les mercuriales : plus que des constats sur le passé, le gouverneur tente plutôt à chaque fois de dégager des perspectives d'avenir et de développement. Être en dehors du débat politique offre un recul parfois bien nécessaire pour cerner des problèmes dans leur globalité. La capacité à se dégager de l'actualité brûlante offre sérénité et permet de ne pas succomber à la cyberdémocratie émotionnelle. « La liberté n'a d'autre prix que l'indépendance qu'elle garantit »¹, écrit ainsi le philosophe français Thierry Paquot.

Je considère qu'il est de mon devoir d'utiliser le recul que m'offre ma fonction pour être une source d'inspiration sur les problèmes d'actualité.

1 Thierry PAQUOT, *Lettres à Thomas More sur son utopie (et celles qui nous manquent)*, Paris, Éditions La Découverte, 2016, p. 185-186.

D'aucuns s'interrogent même sur la nécessité pour les autorités publiques de « s'entourer des services d'un philosophe pour mieux gouverner. »² Loin de moi l'idée de suggérer que tout politique s'entoure d'un philosophe et encore moins la prétention d'être un philosophe, mais si ma mercuriale annuelle peut apporter ce regard différent, je considérerai avoir rempli l'une de mes tâches. Une tâche que je me suis moi-même assignée lors de mon discours de février dernier en me présentant comme un agitateur d'idées. Et j'entends bien respecter cet engagement tout au long de mon mandat.

Le livre, support de la Culture

Notre société est en recherche constante de repères et de références. Ce constat me laisse penser que la culture doit être l'un des piliers d'une société idéale. La culture alimente l'esprit, nos réflexions, nos espoirs. La culture nous force à exercer notre esprit critique, à nous forger nous-mêmes nos opinions et à défendre nos convictions. Elle permet également de développer notre argumentaire.

Au sein de la culture, le livre trouve une place centrale. Non seulement, il reste la forme d'art la plus accessible, mais également, un support du quotidien. Il n'est donc pas anodin que ma mercuriale fasse largement référence à l'une des plus grandes œuvres littéraires de l'Histoire.

L'Utopie de Thomas More

Pour ma première mercuriale, j'ai décidé de m'inspirer d'un écrit dont nous avons fêté les 500 ans en 2016, l'*Utopie* de Thomas More. Publiée en 1516, cette œuvre et son auteur sont encore à l'heure actuelle connus de

2 Paul-Augustin DEPROOST, « Entrer en Utopie », in *Chemins d'Utopie. Thomas More à Louvain, 1516-2016*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2016, p. 14.

tous et représentent pour beaucoup, et j'en suis, une source d'inspiration personnelle. À travers ce livre, Thomas More nous décrit une île imaginaire où une société qu'il juge idéale se serait développée.

Thomas More, en plus d'être l'un des plus grands humanistes de son époque, était un éminent juriste. Avocat, homme d'état, il fut ambassadeur puis chancelier du roi Henry VIII qui le fit pourtant condamner à mort en 1535.

Proche d'un autre grand humaniste, Érasme, il forme avec lui et deux autres comparses un groupe d'amis. Le premier, le Gantois Pierre Gilles imprimera l'*Utopie*. Le second est un personnage dont le nom n'est probablement pas inconnu à certains d'entre vous. Il a notamment donné son nom à une rue d'Arlon, et pour cause, il est Arlonais : Jérôme de Busleyden. Un personnage intimement lié à la commune luxembourgeoise de Boulaide.

Enfin, sachez que vous avez toutes et tous un lien très proche avec Thomas More puisqu'il fut canonisé en 1935 comme saint patron des Élus.

Revenons-en à l'*Utopie*. Sur son île, Thomas More présente une société profondément optimiste que, personnellement, je ne considère pas comme idéaliste, mais, plutôt comme idéale pour ouvrir la réflexion. Une société imaginaire donc que nous devrions percevoir telle une parabole ou encore telle un laboratoire d'étude sociologique.

Sans vouloir m'improviser linguiste, l'étymologie même du mot construit et inventé par Thomas More témoigne de son génie, notamment au regard de sa grande maîtrise des langues. Construit sur l'assemblage d'un préfixe et d'un substantif grec, Utopie est en réalité un jeu de mots. La négation grecque « Ou » associée au « Topos » (le lieu) pourrait être traduite par « sans-lieu » ou encore « nulle part » faisant ainsi référence au caractère imaginaire de l'île. Mais une autre interprétation est possible,

composée celle-ci de « Eu » (le bien) et « Topos », soit le « lieu du Bien » faisant référence au parfait équilibre sociétal régnant sur l'île d'*Utopie*.

Contrairement à de fausses croyances populaires, l'œuvre de Thomas More ne jette pas les premières bases du communisme, pas plus d'ailleurs que La République de Platon qui l'inspira largement. La pensée politique de Thomas More pourrait se résumer de la sorte « le bien public et l'intérêt général avant tout ». Ce qui me fait personnellement penser au fameux consensus luxembourgeois. Thomas More est un esprit libre, qui n'est inféodé à aucune philosophie. Cette liberté, non seulement je la conçois pour mon rôle de gouverneur, mais je compte bien la défendre.

Au travers de cette mercuriale, je vais développer, sans prétention d'exhaustivité, quelques sujets issus de l'*Utopie* de Thomas More qui ont retenu mon attention et tenter de dégager quelques perspectives pour notre province.

Je formule simplement le vœu que mes propres réflexions alimentent les vôtres. Thomas More lui-même disait ne pas donner son assentiment à l'ensemble des particularités de l'île d'*Utopie* et je partage cette réserve. À chacun d'exercer sa propre critique, c'est d'ailleurs ce qu'aurait fait tout humaniste du XVI^e siècle.

Mais ce n'est pas tout. Il y a bien sûr l'*Utopie*, avec un « U » majuscule, mais il n'en demeure pas moins que le génie de Thomas More est tel qu'il est parvenu à faire d'une construction linguistique un mot commun.

Il existe une multitude d'utopies. Les gouverneurs en proposent par exemple au travers de leurs mercuriales. Cette multiplicité est un enrichissement certain pour les débats. Il est de notre devoir de la cultiver.

Nous devons mettre en avant cette multitude d'idées. Celles-ci sont essentielles pour nourrir à la fois nos espoirs, mais également nos réflexions communes et nos débats. Bernard Caprasse l'écrivait d'ailleurs

déjà dans la conclusion de sa toute première mercuriale en 1996 : « Les idées n'ont d'intérêt que si elles sont partagées. »³

Ils ont osé initier

Bon nombre d'utopies ont été énoncées par mes prédécesseurs lors de leurs mercuriales. Permettez-moi de citer ici quelques exemples.

Désiré Lamalle, gouverneur entre 1961 et 1965, est à créditer de la création d'une intercommunale de développement. Il en donna la première impulsion dès 1961 en déclarant dans sa mercuriale : « il nous faut un organisme pour prendre des initiatives en matière d'équipement régional afin d'acquérir des terrains, les équiper, les louer ou les vendre, bâtir des immeubles, construire des infrastructures et utiliser les richesses naturelles de notre province dont l'eau est la principale ligne. Cette intercommunale d'équipement doit couvrir toute la province. »⁴

Le même Désiré Lamalle tenta durant plusieurs années d'attirer en province de Luxembourg, et plus précisément à Jéhonville, le grand pôle du Centre Européen pour la Recherche Nucléaire (CERN). « Une telle implantation serait pour le développement du Luxembourg une chance exceptionnelle »⁵, écrit-il en 1969. Mais au grand dam de son gouverneur, la province de Luxembourg ne fut finalement pas reprise par le gouvernement belge pour défendre la candidature belge. C'est Focant (Beauraing) qui fut retenu. Finalement le CERN fut installé dans les environs de Genève en Suisse. Si ce dossier fut in fine un échec, il n'en demeure pas moins qu'il prépara sans doute celui de l'installation de l'ESA à Redu puis dans la foulée du parc Galaxia de Transinne.

3 Bernard CAPRASSE, « Pour un Luxembourg fort et solidaire », in *Le Gouverneur publié*, Arlon, 2015, p. 22.

4 Charles-Ferdinand NOTHOMB, *La réussite d'une province rurale. Récit de cinquante ans de développement. 1960-2010*, Neufchâteau, Edition Weyrich, 2015, p. 60-62.

5 Désiré LAMALLE, *Le Luxembourg en péril de mort*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1969, p. 271-272.

En 1976, Jacques Planchard soutenait l'intérêt d'un réseau routier reliant la France, le Grand-Duché et l'Allemagne tout en passant par notre province. « Les travaux d'infrastructure routière pris à l'initiative de l'État ont amélioré depuis une quinzaine d'années notre réseau routier du Luxembourg, sans pour cela le rendre apte à servir de carrefour idéal des communications entre la France, l'Allemagne et le Grand-Duché. C'est dans cette perspective que la construction et l'achèvement des autoroutes E40 et E9 doivent être accélérés », écrivait-il dix ans avant que l'E411 ne perfore notre province.

Plus proche de nous, en 1997, Bernard Caprasse dissertait sur l'émergence des réseaux en ligne. Dix ans plus tard, le gouverneur Caprasse revenait sur sa vision de 1997 en ces termes : « Il y a dix ans jour pour jour, j'énonçais les développements futurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui, abolissant l'espace et le temps, auraient des impacts décisifs sur la connaissance, les services publics, les services tout court, délocalisables facilement, le commerce, les médias. Je me souviens du scepticisme de beaucoup dans cette assemblée. À l'époque, il est vrai, aucun conseiller provincial n'avait d'adresse e-mail et rares étaient ceux qui se reliaient à internet dont l'accès était malaisé. »

Mais les gouverneurs ne sont pas les seuls à lancer des utopies. Créé en 1955, grâce à la volonté d'hommes politiques visionnaires qui n'ont pas hésité à braver certains clivages, le groupement européen des Ardennes et de l'Eifel fut l'un des prémices de la Grande Région.

Comme nos illustres prédécesseurs, ne craignons pas d'être innovants. Osons penser !

LES LANGUES, L'ATOUT DE LA GRANDE RÉGION

Nous sommes à l'orée d'une révolution complète du langage. À l'heure d'un monde hyper connecté, d'un monde sans frontières ou presque, les langues et leurs apprentissages doivent devenir une priorité pour nos jeunes luxembourgeois, citoyens et entrepreneurs de demain.

La position de notre Belgique au centre de l'Europe, j'ajouterais même la position de notre province au coeur de la Grande Région, nous obligent à nous ouvrir aux autres et donc à maîtriser leurs langues.

On peut ajouter au rang des utopies la résolution du 31 mars 1995 du Conseil européen des ministres de l'Éducation qui affirmait « qu'il devient nécessaire de permettre à chacun, quel que soit le parcours de formation et d'éducation qu'il emprunte, d'acquérir et maintenir la capacité à communiquer dans au moins deux langues communautaires autres que sa langue maternelle. »⁶

6 Christiane BLONDIN & Florent CHENU, *L'apprentissage des langues : mise en perspective européenne de la situation de la Fédération Wallonie-Bruxelles*, Bruxelles, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, s.d., p. 4.

Mon prédécesseur, Bernard Caprasse, qualifiait la Grande Région de mythe nécessaire⁷ selon le titre de la mercuriale qu'il prononça au début de ce millénaire. En effet, l'intérêt de cette institution n'est pas forcément perceptible au quotidien par le citoyen, mais pour avoir rencontré des homologues français et luxembourgeois, ou encore des ambassadeurs comme celui d'Allemagne, je peux vous dire que nos voisins croient tout autant que moi à ce projet de rassemblement de régions à la fois proches et similaires en plein cœur de l'Europe historique.

Durant les deux années de présidence de la Région wallonne, de nombreuses initiatives ont été lancées sur le territoire pour favoriser le partage de culture, notamment entre les jeunes. Ainsi, plusieurs échanges interscolaires ont été mis sur pied entre des écoles de la Grande Région.

Cette politique du multilinguisme a été réaffirmée lors du dernier Sommet qui s'est tenu à Arlon fin décembre. La volonté commune des régions transfrontalières est de développer davantage l'apprentissage des langues au regard des enjeux d'éducation, d'intégration du marché de l'emploi et d'intégration sociale des primoarrivants. À cet égard, saluons la création d'une plateforme d'échanges visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la chaîne éducative.

Je partage une des conclusions du Sommet, à savoir l'importance de l'éducation non seulement en matière d'insertion professionnelle, mais également en matière de compétences interculturelles et démocratiques.

Cette déclaration ne peut demeurer utopique. Elle doit se concrétiser dans notre province. Des initiatives comme le programme Interreg SESAM'GR ont d'ailleurs été lancées.

Les derniers chiffres d'Eurostat révèlent qu'en 2013, 81,7 % de l'ensemble des élèves de primaire étudient une langue étrangère. Constatons que

⁷ Bernard CAPRASSE, « La Grande Région, un mythe nécessaire », in *Le Gouverneur publié*, Arlon, 2015, p. 75.

cette proportion est très inégale par rapport à nos voisins : 100 % des élèves grand-ducaux sont dans ce cas pour 38,1 % des élèves belges.

En moyenne 60 % des élèves du premier cycle du secondaire apprennent plus d'une langue étrangère avec la même disproportion : 100 % pour les Grand-Ducaux et 26,1 % pour les Belges.

Sur l'île d'*Utopie*, Thomas More simplifie les choses puisqu'il crée une langue unique. Pourtant, l'humaniste anglais est un spécialiste des langues puisqu'il en maîtrise cinq (l'anglais, le latin, le grec, le français et l'italien). « Si vous parlez à un homme dans une langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête. Si vous lui parlez dans sa langue, vous parlez à son cœur », disait Nelson Mandela. Thomas More appliquait ces bons conseils dès le XVI^e siècle en conversant avec d'autres humanistes dans leurs langues.

Bien que polyglotte, il participa activement au développement de l'anglais en se présentant comme un grand défenseur des éditions des textes saints en anglais. Mais, à l'époque, la langue universelle reste le latin, voilà pourquoi il choisit cette langue pour rédiger son *Utopie*. On peut aisément transposer ce constat à notre réalité actuelle. L'anglais demeurera une langue universelle pour de nombreuses années, mais il n'en reste pas moins qu'utiliser la langue de son interlocuteur ouvre bien plus de perspectives d'échanges.

À notre niveau et au vu de nos réalités géographiques, il me semble indispensable pour nos jeunes Luxembourgeois de se tourner davantage vers l'allemand. Bien entendu, le Grand-Duché est un partenaire privilégié et nous nous devons à cet égard de ne pas négliger le luxembourgeois, mais n'oublions pas l'Allemagne, située à peine plus loin et dont le poids européen, voire même mondial, n'est plus à démontrer. De plus, tout comme nos amis grand-ducaux, les Allemands sont à la recherche de compétences qu'ils ne trouvent plus nécessairement chez eux. La maîtrise de l'allemand offre donc à nos jeunes à la recherche d'emploi de nouvelles perspectives. Selon l'Agence de l'Emploi de Trèves, plus

de quatre mille (4 021) emplois sont ainsi vacants en Rhénanie-Palatinat, soit à moins d'une heure de route d'Arlon. Et que dire de nos entreprises luxembourgeoises qui pourront compter sur de jeunes travailleurs multilingues.

Ce n'est donc pas un hasard si des organismes comme le Forem ou la Promotion sociale mettent sur pied des cours de langues au sein de notre province. Cent quatre-vingt-sept Luxembourgeois ont ainsi suivi des cours d'allemand dispensés par la Promotion sociale au cours de l'année dernière. Ils étaient trente-six à suivre les cours du Forem.

Si Thomas More n'aborde pas, ou très peu, la question de l'enseignement dans son *Utopie*, il n'en demeure pas moins que les humanistes de l'époque se sont penchés sur la problématique de l'apprentissage des langues. C'est l'Arlonais Jérôme de Busleyden qui est à la base du Collège des Trois Langues à Louvain dont le but était de redynamiser l'humanisme et l'étude des « belles lettres » via l'apprentissage du latin, du grec et de l'hébreu.

L'apprentissage est une chose, mais, à mes yeux, le plus important est de susciter de l'intérêt dès le plus jeune âge. La Province a bien compris cet enjeu et elle s'engage via Réseaulangues notamment dans cette étape fondamentale du processus d'apprentissage. Car c'est bien là que réside le principal chantier, à savoir faire prendre conscience aux jeunes d'aujourd'hui que la connaissance non pas de deux, mais de plusieurs langues n'est plus un faire-valoir comme jadis, mais une nécessité pour exploiter au mieux les capacités que nous offre le monde actuel.

Réseaulangues organise depuis 2009 Excel'Langues, un salon qui, au travers de différents petits ateliers ludiques, vise à semer des graines d'intérêt pour de nombreuses langues auprès d'enfants de dix à douze ans. Le but ici n'est clairement pas de donner des bases à de si jeunes enfants, mais plutôt de piquer leur curiosité. Le slogan du salon est d'ailleurs « deux jours pour donner le goût des langues ».

Cette année, plus d'un millier de jeunes (1 012) issus d'une trentaine d'écoles de la province de Luxembourg ont pris part à une quinzaine d'animations. Depuis 2009, ce sont plus de huit mille jeunes qui ont participé à ExcelLangues. Une franche réussite donc pour la Province de Luxembourg.

Mais la connaissance de la langue des citoyens qui nous entourent n'a pas qu'un attrait économique. C'est également, et je l'ai déjà brièvement abordé, un formidable levier pour la connaissance de différentes cultures qui font la richesse de notre civilisation. Or la culture s'exprime au travers de sa diversité. Si les hommes pouvaient s'ouvrir, je dirais même s'enrichir de la culture de leurs voisins, nous vivrions dans un monde de paix et de tolérance. La haine naît bien entendu des différences, mais ces différences ne constituent un problème que si nous ne les comprenons pas, nous ne les acceptons pas. Des initiatives comme ExcelLangues permettent justement de faire prendre conscience dès le plus jeune âge de l'incroyable diversité des langages utilisés dans le monde et par là, leur faire découvrir des brins de cultures parfois bien différentes de la nôtre. Avoir conscience si jeune de ces différences et de leurs richesses constitue une étape non négligeable dans l'éducation de citoyens plus tolérants.

À ce titre, des réflexions sont lancées sur les défis de l'éducation dans l'Europe du XXI^e siècle notamment en matière d'éducation politique et de culture démocratique.

Il existe donc une véritable ambition d'instaurer un dialogue transfrontalier entre les structures d'apprentissage extrascolaires, les organismes de coordination, les instituts de formation et les représentants nationaux des différentes composantes de la Grande Région, et je dois dire que cela me réjouit. D'autant plus qu'elle se donne les moyens de ses ambitions.

La Grande Région ne doit pas être un simple rapprochement amical, elle doit constituer un véritable bassin de vie, une sorte de laboratoire

avancé d'une Union européenne forte. À cet égard, il paraît évident que le premier obstacle à la réalisation de cette utopie est la barrière de la langue. « Une langue vous place dans un couloir pour la vie. Deux langues vous ouvrent toutes les portes le long du chemin », a dit un jour l'écrivain Frank Smith. Ouvrons celles qui nous séparent de nos voisins. Nous avons tous à y gagner.

LES OPPORTUNITÉS DE LA RURALITÉ

Dans son *Utopie*, Thomas More développe l'organisation territoriale de l'île qui se compose de cinquante-quatre villes pensées et construites selon les besoins des citoyens. Il développe également le concept de « villages urbains », un jeu de mots basé sur un oxymore qui sied bien à notre verte province.

La province de Luxembourg est la seule en Belgique (avec le Brabant wallon qui comprend toutefois de vastes agglomérations en périphérie de Bruxelles) à ne pas compter de villes, en considérant qu'une ville compte au minimum entre cinquante et soixante mille habitants. Nos villes sont plutôt de grandes bourgades, des villages urbains pour reprendre l'expression de Thomas More. Elles combinent les avantages d'une ville (proximité, services, etc.) avec ceux des villages (confort, espace et qualité de vie). Si beaucoup présentaient cela comme un inconvénient, j'y vois plutôt une grande force et même un argument au moment de convaincre les réfractaires, que ce soit des entreprises ou des particuliers, à venir s'installer en province de Luxembourg.

Si historiquement, avec l'apparition des grandes industries, le XIXe et surtout le XXe siècle ont été marqués par ce que l'on a appelé l'exode rural, c'est-à-dire la fuite des ruraux vers les villes, on remarque de plus en plus que la tendance s'inverse, et le phénomène n'est pas neuf. Si dans un premier temps, ce sont les périphéries des grandes villes qui se sont développées à vitesse grand V, les campagnes bénéficient désormais de ce nouvel essor notamment grâce à l'espace et à la qualité de vie qu'elles offrent.

Ainsi, et les derniers chiffres le démontrent, les campagnes ont connu dernièrement une forte augmentation démographique. Notre province, reconnue pour sa ruralité et le confort qu'elle offre, a bien évidemment fortement bénéficié de cette nouvelle tendance. Elle est la région de Belgique ayant connu le plus fort taux de croissance démographique ces dix dernières années avec une augmentation du nombre d'habitants de 7,3 % contre 4,8 % pour l'ensemble de la Wallonie, selon les chiffres du Tableau de bord socio-économique de la province de Luxembourg publié fin de l'année passée par le REAL⁸. La proximité du Grand-Duché de Luxembourg n'est probablement pas complètement étrangère à ce constat puisque près de 30 000 citoyens de notre province traversent quotidiennement la frontière grand-ducale pour aller y travailler, soit une augmentation de 9 % en moins de cinq ans, toujours selon les chiffres du REAL⁹, mais ce n'est pas l'unique raison.

De plus en plus de Belges sont à la recherche d'espace, de calme et de tranquillité, notamment les familles avec des enfants en bas âge, public cible de cet exode urbain. Dans ce domaine, notre province est tout simplement imbattable.

Au regard de ce que je viens de développer, je pense que notre province a de belles années devant elle au niveau de sa démographie. Certaines communes (Attert, Léglise, Vaux-sur-Sûre ou encore Etalle) font partie,

8 REAL, *Tableau de bord socio-économique de la province de Luxembourg*, Arlon, 2016, p. 3.

9 REAL, *Tableau de bord socio-économique de la province de Luxembourg*, Arlon, 2016, p. 3.

ou ont dernièrement fait partie, du top dix national en matière de taux d'augmentation de leur population. Si ces chiffres nous réjouissent tous et nous invitent à l'optimisme, restons bien conscients qu'ils nous mettent face à des défis de taille.

Urbanisation

Cet essor de notre chère ruralité va entraîner un développement urbanistique de notre province. On le remarque déjà, certains villages ont de plus en plus tendance à s'étendre, certains même allant jusqu'à se rejoindre pour ne plus former qu'une petite agglomération rurale. Même si l'espace est l'un de nos grands atouts, il n'est tout de même pas infini. Il s'agit dès lors d'appliquer une politique pensée sur le long terme en matière d'aménagement du territoire et de respect de l'agriculture et, en particulier, de l'accès aux terres agricoles.

Un si grand accroissement de la population risque de menacer nos paysages et les spécificités de notre patrimoine composé notamment de petits hameaux typiques gorgés d'histoire. Notre patrimoine ne doit en aucun cas pâtir de cet accroissement au risque de perdre tout ce qui fait à la fois la beauté et la force de notre province.

Le défi est de taille. Il faudra donc faire preuve à moyen terme de courage, d'imagination et d'inspiration.

Dans son *Utopie*, au moment de décrire l'organisation de ses villes, Thomas More a puisé l'inspiration dans différentes villes d'Europe de son temps ainsi que dans certaines organisations remontant à d'autres époques comme l'Antiquité.

Les villes sont propres, fleuries et agréables, probablement en opposition à ce qu'était Londres dont Thomas More dénonce les dérives dans son premier livre. Mais l'humaniste anglais s'attarde finalement peu sur

l'aménagement de ses villes tout simplement parce qu'il s'agit d'une problématique encore inconnue des hommes du début du XVI^e siècle. En effet, la question de l'urbanisme apparaîtra bien plus tard au même moment que le début de l'industrialisation des villes.

Je l'ai dit il y a quelques instants, je considère que notre province ne possède pas de ville à proprement parler. Idem aux yeux de la Région wallonne, et en particulier de la DGO3. L'administration wallonne considère effectivement qu'une ville est un territoire communal composé de moins de 60 % de zones rurales (agricoles, boisées et naturelle). Seule l'agglomération Aubange-Athus est considérée comme zone semi-rurale.

À mes yeux, le caractère essentiellement rural de notre province ne constitue pas un frein à son expansion économique. Mais tous n'ont pas toujours partagé cet avis. Ainsi, l'un de mes prédécesseurs, Désiré Lamalle, écrivait en 1969 que, selon lui, il fallait créer une ville de plus de 100 000 habitants pour sortir le Luxembourg de son marasme économique. « Nous voyons que la répartition des habitants sur l'ensemble de ce territoire [la province de Luxembourg], leurs groupements en villes et villages, les équipements dont sont pourvues les localités, et l'organisation sociale, politique et administrative qui couvre ce pays ne permettent pas la diffusion correcte des relations humaines génératrices de civilisation et de progrès »¹⁰, développait-il en 1969.

Son utopie était de faire de Libramont, situé à mi-chemin entre Luxembourg et Namur, un grand centre urbain et par là un véritable pôle d'attractivité économique. Évidemment, cette suggestion fut formulée à l'époque où notre province pâtissait encore de l'absence de grands axes routiers. Aujourd'hui, ceux-ci ont justement permis à des entités comme Libramont de se développer.

10 Désiré LAMALLE, *Le Luxembourg en péril de mort*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1969, p. 271-272.

Mobilité

Contrairement à ce que pensait Désiré Lamalle, l'absence d'un grand centre urbain ne contrarie pas l'émergence de notre province. Et c'est particulièrement le cas lorsque l'on observe la croissance démographique que connaît notre territoire.

Si les campagnes sont désormais prisées, il n'en demeure pas moins que Bruxelles, Luxembourg et les grandes villes wallonnes attirent toujours autant, si pas plus, de travailleurs que jadis. À l'heure actuelle, la qualité et le confort de vie priment sur la proximité par rapport au lieu de travail.

Une étude réalisée en 2015 par Securex a démontré que les Wallons passaient en moyenne près d'une heure dans leur voiture ou dans les transports en commun pour relier leur domicile à leur lieu de travail. C'est plus que par le passé. Il n'est donc pas surprenant de constater que nos routes s'engorgent de plus en plus, d'autant plus lorsque l'on sait que la voiture reste le mode de transport le plus largement utilisé par les Wallons. En effet, plus de huit Wallons sur dix utilisent leur voiture pour aller travailler. C'est 2 % de plus qu'il y a dix ans.

Ce problème grandissant est bien entendu au centre de bon nombre de débats. Des pistes de solutions existent déjà. Je reste optimiste quant à l'aboutissement de ces différentes pistes, et en particulier celles qui impliquent nos voisins directs, car ceux-ci, qu'ils soient français ou grand-ducaux sont non seulement conscients des difficultés quotidiennes de milliers d'usagers de la route, mais également prêts à s'investir et même à investir. Ne laissons pas passer cette aubaine.

Outre des répercussions sur la fluidité des axes routiers, cette augmentation du trafic journalier se fait malheureusement également ressentir au niveau du nombre d'accidents de la route. La Wallonie détient parmi la Grande Région le triste record du plus grand nombre de décès sur nos routes en 2016. Trois cent vingt-six ! Un chiffre qui personnellement me glace le

sang. À titre de comparaison, la Sarre dénombre trente et une victimes. Trente-six pour le Grand-Duché qui subit pourtant un trafic très dense. Cette problématique me tient d'autant plus à cœur depuis peu puisque le gouvernement wallon a fait de la coordination de la prévention routière l'une des nouvelles compétences attribuées aux gouverneurs. C'est donc avec beaucoup de volonté et de détermination que j'assumerai ce nouveau rôle pour le bien de notre population et en particulier de nos enfants, souvent les premières victimes de ce fléau. Cette problématique sera l'une de mes grandes priorités en 2017.

Je considère qu'à ce titre, la prise de conscience des dangers de la route auprès des jeunes conducteurs, notamment au travers de la prévention, est l'une des solutions les plus efficaces pour parvenir à faire chuter de manière significative le nombre de victimes sur nos routes. Car un autre constat m'interpelle. La grande majorité des accidents mortels n'ont pas lieu sur les tronçons autoroutiers. Plus interpellant encore, les accidents graves sur les routes de notre province ont lieu dans plus de la moitié des cas le week-end.

Soins de santé

La ruralité est malheureusement frappée de plein fouet par la désertification de certains services, dont les soins de santé, et en particulier la médecine générale. Onze des quarante-quatre communes luxembourgeoises connaissent ou sont en passe de connaître une pénurie de médecins généralistes. Dans moins de dix ans, plus de la moitié aura même dépassé le seuil critique d'un médecin pour 1 800 habitants, alors que cinq communes seront, elles, carrément dépourvues de médecin. Ces chiffres sont évidemment en totale contradiction avec l'exode urbain et cette contradiction est d'autant plus inquiétante.

La médecine généraliste a évidemment bien évolué. On ne peut probablement plus attendre le même engagement de la part des médecins que celui qu’ont connu jadis nos parents. Le métier, comme tant d’autres, évolue. À nous de nous adapter et de proposer des solutions.

La solution passe probablement par une autre approche de la fonction de médecin de campagne. La création de maisons médicales et la pratique de groupe sont des premières réponses à la problématique de la pénurie des médecins de campagne d’autant plus qu’elles offrent à la patientèle un regroupement de différentes disciplines médicales en un même lieu. J’ai eu l’occasion lors de ma tournée des quarante-quatre communes de visiter plusieurs d’entre elles, ainsi que d’échanger avec des bourgmestres alarmés par la situation.

Si les problèmes liés aux soins de santé varient avec le temps, ils ont toujours été au cœur des problématiques luxembourgeoises. En 1977 déjà, mon prédécesseur, Jacques Planchard, consacrait l’entièreté de sa deuxième mercuriale à cette problématique, plantant le décor par ces mots : « Si l’économie du Luxembourg est mal portante, notre devoir est aussi d’envisager de plus en plus sérieusement l’état de santé physique et psychique de notre population. Le droit à la vie et à la santé est un droit fondamental. Il en résulte pour ceux qui en ont la charge des devoirs tout aussi impératifs. »

Services publics

La désertification des services publics est de plus en plus une réalité au sein de notre province rurale. Ils sont de plus en plus nombreux à fermer des guichets ou à en réduire le nombre, au détriment bien évidemment des zones à faible densité de population.

La solution à mes yeux passe par un projet de territoire réfléchi au sein d’une instance composée d’acteurs politiques et des milieux socio-

économiques luxembourgeois. Je formule le souhait que ce projet fasse la part belle à l'innovation et anticipe la révolution technologique rendue inévitable par le développement du numérique.

Territoire intelligent

Certaines villes de la province, et je m'en réjouis, ont déjà fait le pari de s'engager dans de nouveaux concepts novateurs comme celui des smart cities.

Le concept de smart cities est au départ un concept principalement urbain. Nous parlerons plutôt de territoires intelligents. De nombreuses définitions se retrouvent derrière cette appellation à la mode. Voici celle que je considère comme la plus complète :

Le concept de territoire intelligent est en réalité un ensemble composé de quatre grands piliers :

1. Un **écosystème**. La responsabilité d'une transformation territoriale doit être assumée par plusieurs acteurs (le citoyen, les entreprises, les administrations, les centres de recherche, etc.). La responsabilité de la réussite de la mise en place de ce système est donc à la fois commune et partagée.
2. Une **stratégie** sur le long terme. Le concept de territoire intelligent demande un engagement stratégique basé sur le long terme. Il ne s'agit pas d'une juxtaposition de petits gadgets.
3. Le **développement durable**. Il s'agit de l'objectif final.
4. L'utilisation de **nouvelles technologies**. Celles-ci sont évidemment omniprésentes dans les territoires intelligents. Mais elles ne sont que des outils. Il ne s'agit pas d'une fin en soi.

L'établissement d'un territoire intelligent demande évidemment une évolution des mentalités. Ce concept exige un investissement total de l'ensemble de la population. Il donne une place collaborative dans la société au citoyen.

Plus que politique, sociale ou économique, il s'agit d'une réflexion philosophique dégagant des objectifs sur le long terme basés sur quatre grands piliers :

- **L'économie** : en réduisant les dépenses, nous faciliterons le développement du commerce sur le territoire.
- **Le social** : notre territoire doit être cohérent avec la Génération Z, soit les jeunes nés à partir de la seconde moitié des années 1990 et de l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'attrait de notre province doit correspondre à leurs attentes et nous devons leur fournir ici les outils en matière de formation au numérique. Bernard Caprasse soulignait dans sa dernière mercuriale toute l'importance d'accorder notre confiance en la jeunesse « notamment en créant les conditions qui leur permettront d'épanouir leur savoir-faire et leur créativité. »¹¹
- **L'environnement** : ce nouveau concept nous force à repenser notre mode de fonctionnement en garantissant un cadre de vie sain, notamment en revoyant la consommation énergétique des bâtiments et en insistant sur la gestion des déchets et l'assainissement des eaux.
- **La citoyenneté** : le numérique s'insère de plus en plus dans toutes les sphères de la société. Il est aujourd'hui utilisé notamment par les administrations pour diffuser des informations et, parfois, des services vers le citoyen. Il faut dégager de nouvelles perspectives et permettre au citoyen de remonter de l'information vers l'administration et par

11 Bernard CAPRASSE, « Brèves mémoires du futur : pour la Génération Z », in *Le Gouverneur publié*, Arlon, 2015, p. 353.

là même assumer un rôle de citoyen actif, ou encore lui permettre de collaborer avec d'autres citoyens.

Je ne peux donc que vivement encourager les élus locaux et provinciaux à s'engager dans cette nouvelle voie novatrice, à promouvoir le secteur de la recherche et à consolider les liens établis avec les universités.

L'essor du numérique

L'essor des nouvelles technologies va nous permettre de repenser la place du citoyen dans la société. Il est envisageable à moyen terme que celles-ci nous fassent épargner du temps dans nos tâches professionnelles ou administratives, dans nos déplacements, etc. Le grand défi sera d'orienter ce gain de temps au profit de la vie sociale ou d'actions citoyennes plutôt que dans une course au divertissement.

Justement cette vie sociale sera également un des grands défis à venir. Les réseaux sociaux nous forcent à la repenser. Personnellement, je ne considère pas qu'ils mettent en péril la vie sociale des citoyens. Certes les contacts humains vont évoluer. Ils seront probablement différents que ceux qu'ont connus nos parents ou nos grands-parents. Le tout sera d'éviter les dérives de cette hyperconnectivité. Celle-ci nous permet de développer les contacts humains, mais elle nous permet également de « sélectionner » ceux-ci. Éviter les clivages sociaux est donc l'un des grands enjeux de ce début de millénaire.

Tous ces changements sont-ils une bonne ou une mauvaise chose ? Là n'est pas la question. Le monde changera qu'on le veuille ou non. Ce constat établi, il vaut mieux participer à ce changement plutôt que le subir.

Nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté de la transition du numérique. Permettez-moi de citer l'exemple de Kodak, jadis l'un des

leaders du marché de la photographie (170 000 employés en 1998 et 85 % de la production de papiers photographiques dans le monde). La compagnie n'a pas cru en l'essor du numérique. Résultat, elle est tombée en faillite.

Il n'existe pas encore à proprement parler d'exemple de territoire ayant adopté cette philosophie, mais certains avancent en mettant sur pied de petits concepts inspirés des smart cities. La ville de Rennes a développé une application gratuite permettant de calculer des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'afficher différents points d'intérêts liés à l'accessibilité. Ce projet en appelle à la participation active des citoyens puisque ce sont eux qui alimentent l'application. Il s'agit donc d'une décentralisation de la fonction publique puisque ce sont les citoyens qui remplissent cette tâche en collaboration avec l'administration. Cette initiative fait suite à la décision de partager plus de deux cents bases de données statistiques et laisser à des groupes de citoyens ou de petites sociétés commerciales le soin de développer des applications.

La Province s'est quant à elle récemment dotée d'une application smartphone. Elle est la première province wallonne à l'avoir fait. Elle permet notamment de connaître la disponibilité d'un ouvrage en temps réel dans l'ensemble des bibliothèques provinciales ou de trouver une référence parmi neuf cent mille volumes. C'est un premier pas vers la numérisation des services publics.

Aujourd'hui, la technologie rend possibles les utopies d'hier. Utilisons-la. Elle nous offre une formidable opportunité de pallier nos problématiques de mobilité, d'éloignement, etc. Notre province a toujours souffert d'injustices du fait de sa position géographique et de la composition de son territoire, le numérique représente à mes yeux une formidable perspective d'avenir pour notre province.

Le numérique apporte déjà des solutions concrètes dans certains domaines. Ainsi, plusieurs start-ups développent des projets innovants. En voici trois exemples :

1. **AGROPTIMIZE** : menée par le Campus d'Arlon de l'ULg, cette start-up vise à fournir un outil d'aide à la décision en déterminant parcelle par parcelle, et ce en fonction de données géographiques, la meilleure utilisation des produits phytosanitaires.
2. **FERMES DIGITALES** : de nouveaux outils numériques ont pour ambition de soutenir la compétitivité et le quotidien des agriculteurs. Des applications cartographiques avec le support de drones ou la gestion automatisée du cheptel et des salles de traite doivent permettre la maîtrise des coûts mais également permettre à l'agriculteur de regagner son indépendance et le rapprocher des consommateurs en quête de qualité, de traçabilité et d'authenticité.
3. **EXELUS** : une start-up bordelaise qui a développé une application mobile offrant une solution globale d'examen mobile, intégrée et communicante pour tous les professionnels de santé intervenant en situation extra-hospitalière. Pour les urgentistes, il s'agit d'une grande avancée qui peut permettre de gagner de précieuses minutes en élaborant rapidement un premier diagnostic très précis.

Le concept de territoire intelligent est à mes yeux une opportunité pour notre ruralité. Mais, nous devons pour cela engager une réflexion globale. Cette philosophie s'adapte à des territoires vastes et ne doit pas se limiter à de petites cités lançant quelques projets isolés.

Nous devons également faire preuve d'exigence et de fermeté pour que notre territoire dispose d'une infrastructure et d'une couverture réseau à la hauteur de nos ambitions. C'est une exigence légitime qui requiert la mobilisation de l'ensemble des forces vives luxembourgeoises.

L'utopie autour des territoires intelligents n'est pas si utopique que cela. Ainsi, la réflexion est déjà en marche. Soutenue par l'Université de Liège et l'Intercommunale Idelux, la Province de Luxembourg a lancé la dynamique « Province à Energie Positive » visant à coordonner la transition énergétique de son territoire vers une vision 100 % Renouvelable. Initiative à laquelle j'ai apporté mon soutien en étant le premier à signer la charte.

J'ai également appris qu'un groupe d'adolescents de Neufchâteau, encadré par l'EPN local, planche un soir par semaine sur l'élaboration de « la ville idéale ». Et ce n'est pas un hasard si ledit projet se nomme Utopia.

Pourquoi ne pas prendre exemple sur cette jeunesse qui dès à présent s'engage à révolutionner leur monde pour le bien de la collectivité ?

Notre territoire provincial connaît globalement les mêmes problématiques, les mêmes freins à son développement. La force du consensus luxembourgeois nous permettrait de faire de notre écrin de verdure, une terre d'utopies sur le modèle des territoires intelligents. N'avons-nous pas une ardeur d'avance ?

**« LA GUERRE C'EST L'HUMANITÉ
CONTRE L'HUMANITÉ MALGRÉ
L'HUMANITÉ » (VICTOR HUGO)**

En développant ces quelques thèmes, j'ai voulu vous présenter mes utopies pour notre province. Avant de conclure, je souhaiterai encore aborder devant vous un sujet plus universel, non pas avec mon regard de gouverneur, mais plutôt avec celui de citoyen du monde.

Je ne peux me résoudre à passer sous silence l'actualité barbare qui a frappé notre monde et l'humanité tout entière. Je ne vais pas revenir sur les événements tragiques qui ont frappé notre pays, et ceux de nos voisins, en 2016, je l'ai déjà fait.

Ma réflexion sera ici plus globale et s'attardera sur la guerre en général, la tolérance et la solidarité.

Dans son *Utopie*, Thomas More aborde la question de la guerre qu'il décrit comme une calamité, mais aussi comme un art de vivre des nobles, petits ou grands, particulièrement nocif et destructeur. Il faut dire qu'au

XVI^e siècle, les guerres sont monnaie courante. Mais il la décrit également comme « une réalité littéralement bestiale à laquelle, cependant, aucune bête ne recourt plus fréquemment que l'homme est, chez les Utopiens, un objet d'extrême abomination et, à l'inverse de ce qui se passe chez presque toutes les nations, chez eux, rien n'est moins glorieux que la gloire des armes. »

Les Utopiens sont tout de même entraînés pour défendre leur territoire ou venir en aide à un peuple martyrisé. Somme toute ce qu'il est prévu à l'heure actuelle par l'OTAN.

Les Utopiens n'ont d'ailleurs recours à la violence que lorsque toutes les autres formes de négociations ont échoué et qu'il n'y a plus d'autre moyen pour combattre l'injustice. « S'ils remportent une victoire sanglante, ils en éprouvent de la honte, écrit Thomas More au sujet des Utopiens, car ils jugent absurde d'acheter une marchandise trop cher, si précieuse soit-elle. » Ainsi, tuer un autre être humain n'apparaît à leurs yeux jamais comme une victoire, ou alors bien amère. Pour éviter de nombreuses pertes inutiles, les Utopiens ne rechignent pas à dépenser de l'argent pour engager des tueurs à gages ou même pour acheter leurs ennemis afin que ceux-ci sèment la discorde dans leur propre camp.

On le voit donc, toutes les solutions sont bonnes pour éviter le conflit armé. Les humanistes comme Érasme et Thomas More se fatiguaient de tous ces rois et princes va-t-en-guerre pour quelques lopins de terre ou des butins supplémentaires. Tous deux rêvaient de dirigeants qui, comme Laurent de Médicis, savaient se satisfaire d'arts et de culture.

Comparer les guerres du XV^e siècle aux guerres actuelles serait une bêtise sans nom. De nos jours, « la guerre s'insinue dans des quartiers imprévisibles. Loin des champs de bataille où mourir est un risque acceptable, la violence meurtrière s'invite au sortir des écoles et rappelle

aux citoyens porteurs de rêves et d'utopie qu'elle demeure une cruelle réalité. »¹²

La guerre n'est pourtant pas hors-la-loi. Non seulement son interdiction n'est pas codifiée, mais il existe des lois, rarement respectées, qui la régissent. C'est ce que l'on appelle en latin le *ius ad bellum*.

L'entre-deux-guerres fut animé par de vifs débats sur la nécessité ou pas d'interdire dans les textes le recours à la guerre. Mais beaucoup s'opposèrent à ce projet arguant que codifier son interdiction ne ferait que la rendre encore plus barbare et encore moins contrôlable.

Nous avons souvent pour habitude de dire que nous avons la chance de vivre dans un monde en paix. Je trouve cette affirmation partiellement vraie. Deux instituts norvégiens (Uppsala Conflict Data Program et Peace Research Institute of Oslo) ont en effet dénombré pas moins de deux cent cinquante-neuf conflits armés entre 1946 et 2014. Les hommes se sont fait de tout temps la guerre et, force est de constater que le XXI^e siècle n'y échappera pas. Pourquoi d'ailleurs y échapperait-il ? L'homme n'est pas subitement devenu meilleur. L'injustice, l'intolérance et l'oisiveté règnent encore en maître.

L'ingéniosité barbare n'a pour unique limite que l'ingéniosité humaine. Les atrocités sont donc monnaie courante encore aujourd'hui dans un monde que l'on dit pourtant en paix depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Certes depuis la fin de celle-ci nous n'avons personnellement, nous Belges, plus connu de conflit armé sur le sol de notre territoire. Mais la guerre est universelle. Trop longtemps nous avons cru que les conflits lointains ne nous concernaient pas. Or, nous constatons cruellement que la guerre, où qu'elle se situe, engendre irrémédiablement une violence universelle.

12 Valérie ROSOUX & Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL, « Si vis pacem para bellum », in *Chemins d'Utopie. Thomas More à Louvain*, 1516-2016, Louvain-la-Neuve, 2016, p. 150.

Je saisis l'occasion qui m'est donnée pour dénoncer le drame humain, mais également culturel, qui s'est joué à Alep. Sachez qu'avant le conflit, cette bourgade du nord de la péninsule arabique était l'une des plus belles qui soient. Sa position géographique symbolise la rencontre de deux univers culturels. Le monde oriental d'une part avec ses souks, ses caravansérails et ses remparts, ses églises, ses synagogues et ses mosquées, ses hammâm et madrasa : bains et écoles coraniques, ses jardins et ses cimetières. Et d'autre part, le monde moderne fondé progressivement par ses échanges avec l'Occident en matière d'industrie, de commerces et d'agriculture, mais aussi à travers le dialogue et la pratique des langues.

Permettez-moi d'y ajouter cette description de Carlos Freire, auteur d'un remarquable recueil de photos sur Alep : « Jusqu'au XVe siècle, Alep était restée complètement repliée sur elle-même, telle une rose sur le point d'éclorre, à l'intérieur de son enceinte, dans ses quartiers et leurs ruelles qui, semblables à des miniatures architecturales, serpentent selon des lignes parallèles et des lignes croisées, ses maisons qui s'ouvrent vers l'intérieur, où fleurissent le citron et l'orange amère, le jasmin et sa variété d'Arabie. Ce n'est véritablement qu'au début du XXe siècle qu'a commencé son extension : vers le nord avec la « ville nouvelle » dont les maisons, aux façades polychromes et ornées, ont été occupées principalement par des commerçants et des familles aisées, et vers l'est avec ses faubourgs plus modestes où sont installés les familles d'ouvriers et de ruraux, ces derniers continuant à exercer des métiers liés à l'agriculture. » L'auteur ajoute plus loin : « Dans les souks qui s'entremêlent, se mélangent aussi dans un croisement fécond un nombre inouï de peuples, d'ethnies, de langues et de cultures. »¹³

Par ces quelques lignes (et ses clichés), on découvre une ville pleine d'humanité, au carrefour de différentes civilisations. À ces beautés culturelles, s'ajoute une remarquable beauté architecturale. Tout cela aujourd'hui est en train de se faire massacrer par un conflit d'une inhumanité sans nom. Et cela se passe aux portes de l'Europe.

13 Carlos FREIRE, *Alep*, Paris, Imprimerie Nationale Editions, 2004, p. 11-12.

Certes Alep fait quotidiennement la une des journaux. Certes tout le monde ici s'accordera pour dénoncer ce qu'il s'y passe. Mais est-ce suffisant ? Pourquoi ne nous offusquons-nous pas plus ? Pourquoi ne voit-on pas de slogan « Je suis Alep » ? Les victimes sacrifiées à Alep sur l'autel de l'ignorance, de l'intolérance et de la barbarie comptent-elles moins que celles qui l'ont été à Paris, à Bruxelles ou à Berlin ? Ou pire encore, sont-elles moins victimes parce qu'elles ne sont pas Européennes ?

Via l'impertinence de mes propos, je veux démontrer qu'à mes yeux, nous nous devons de fournir une aide à des migrants fuyant une barbarie sans frontières que nos ancêtres avaient déjà fui il y a plus de septante ans.

À ce propos, je trouve que nous pouvons être fiers de ce qu'il se passe en province de Luxembourg. Toutes les communes ont assumé les mesures qui ont été prises par notre gouvernement, notamment via les Initiatives Locales d'Accueil.

Certes des inquiétudes sont apparues, et cela est bien normal. Mais celles-ci ont très rapidement été levées.

Ils sont ainsi plus de deux mille, répartis en onze centres d'accueil (neuf de la Croix-Rouge, un Fedasil et un Mutualité socialiste), sur le territoire de notre province. Près de la moitié sont en famille.

Les Luxembourgeois ont prouvé qu'ils avaient le sens de l'accueil, et, surtout, qu'ils savaient faire preuve de solidarité face à ce drame humanitaire. Un chiffre suffit à illustrer cette réalité : ils sont plus de trois cents bénévoles à s'investir pour les neuf cents candidats réfugiés logés à Stockem.

L'accueil de ces familles décimées, déracinées, terrorisées doit constituer chez nous un motif de fierté. Soyons fiers d'être en mesure de venir en aide à ceux qui, injustement, souffrent.

La solidarité est selon moi l'une des plus belles valeurs qui soit. Humanité, tolérance et respect sont autant de qualités qui s'y retrouvent.

CONCLUSION

Au travers de ma première mercuriale j'ai tenu à développer plusieurs idées.

Tout d'abord, l'importance de la culture. En m'inspirant volontairement d'une œuvre littéraire, j'ai voulu illustrer la place prépondérante que joue la culture en matière d'ouverture d'esprit et d'alimentation de la réflexion.

Ensuite, j'estime que la place centrale que notre pays occupe en Europe ainsi que la place de notre province en plein cœur de la Grande Région nous forcent à nous tourner vers les langues. Je rêve d'un monde où les jeunes adultes luxembourgeois puissent maîtriser trois voire quatre langues. Cette utopie n'est peut-être pas si irréaliste que cela.

Troisièmement, à mes yeux, repenser notre territoire en fonction des opportunités que nous offrent les nouvelles technologies doit être une priorité. Il est évident que les prochaines années seront un tournant important dans l'histoire. À nous de tout mettre en œuvre pour ne pas le manquer.

Enfin, dans le contexte délicat que nous connaissons actuellement, j'ai tenu à mettre en exergue l'attitude remarquable à la fois des autorités locales et des Luxembourgeois à l'égard des populations qui ont trouvé refuge dans notre pays.

En conclusion de cette mercuriale, je tiens à exprimer combien je suis confiant pour l'avenir de notre province et de nos citoyens.

La province de Luxembourg était parfois décriée à l'extérieur pour des faiblesses que nous considérons nous comme des forces. Et j'ai pu me rendre compte en une année que notre territoire rural est de mieux en mieux perçu au-delà de nos frontières provinciales.

L'action déterminée et continue de l'ensemble des forces vives depuis maintenant plus de cinquante ans est parvenue à faire de la province de Luxembourg un espace où se combinent qualité de vie et fertilité économique.

Cependant, si de nombreux défis ont été accomplis ces dernières années, d'autres se profilent. Les idées utopiques doivent nous permettre à la fois d'entretenir notre développement, d'améliorer encore la qualité de vie des Luxembourgeois et d'anticiper les difficultés futures.

La province de Luxembourg est magnifique. Mais elle connaît certaines contraintes et en connaîtra encore d'autres. De nombreuses opportunités s'offrent à nous pour les dribbler. Churchill disait : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité. Un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. » N'ayons pas peur d'être optimistes pour notre Luxembourg.

Remerciements

Par ces quelques lignes, qu'il me soit permis de remercier les personnes qui m'ont apporté leurs expertises sur les sujets que j'ai développés tout au long de cette mercuriale, ou qui ont participé aux recherches préalables à sa rédaction.

- Salvatore Ali, Réseaulangues
- Stéphanie Barbet, Directrice territoriale du Forem Luxembourg
- Fabian Collard, Directeur général d'Idelux
- Antoine Collin
- Jean-Paul Detaille, Cellule Grande-Région du cabinet Collin
- Vincent Genin, Docteur en Histoire de l'ULg
- Pierre-Henry Goffinet, Directeur général de la Province de Luxembourg
- Roger Martinez-Dolz, Directeur Centre ADA Stockem-Arlon
- Charles-Ferdinand Nothomb, Ministre d'Etat
- Pierre Stassart, chargé de cours à l'ULg et Directeur du SEED
- Vincent Thomas, Directeur des systèmes d'information chez Idelux

